

Lille, Quartiers Sud Aménagement de la ZAC Arras Europe (2009-2015)

Maîtrise d'ouvrage : SORELI, Tél. : 03 20 52 20 50

Maîtrise d'œuvre : ANMA Agence Nicolas Michelin & Associés, architecte urbaniste mandataire, Pascal CRIBIER, paysagiste - OGI bureau d'études techniques, Luminocité, conception lumière, Phytoconseil, environnement.

Missions : Maîtrise d'œuvre des infrastructures de la ZAC ARRAS EUROPE du quartier Lille Sud à Lille (59). Réalisation du dossier « Loi sur l'Eau »

Montant des travaux : 31 M € - HT

Surface : 28 ha



Recomposition urbaine globale d'une portion de Lille Sud en connexion avec la ceinture verte de la ville, le projet urbain de la ZAC ARRAS EUROPE, d'une superficie de 28ha s'est construit autour de différents éléments structurants afin de retrouver une perméabilité et une accessibilité lisible à ce quartier. Un corridor écologique, tel un « parc actif » fédère toute l'opération et devient un élément structurant à l'échelle du quartier mais aussi de la ville voire de la Métropole.

Un parc actif d'environ 4 ha, orienté Nord-Sud, assure la liaison douce entre la ceinture verte de la Ville de Lille et le sud du quartier. Le parc intègre des équipements existants comme une salle des sports, une école maternelle et une bibliothèque et projetés, salle de spectacle et reconstruction d'un centre social. Le parc s'étend sur les toitures végétalisées de ces équipements neufs. Quatre espaces de jeux et terrains de proximité complètent l'ensemble de cet aménagement.

Victoire du paysage 2016 lauréat bronze.
Coup de Cœur de la 4^e édition des DEFIS URBAINS 2019

Les éléments structurants

Deux axes de désenclavement Est-Ouest sont créés dans la continuité urbaine du réseau viaire existant. Ils connectent le quartier sur la rue du Faubourg d'Arras à l'est et la rue du Faubourg des Postes à l'ouest qui sont des liaisons interurbaines reliant Lille et le Sud de son Agglomération. Un de ces deux axes permettra le passage d'une ligne de bus.

Trois places et trois parkings ponctuent ce réseau viaire : il s'agit des Places Méditerranée, Garonne et d'Arras et des parkings Nord, à proximité du parvis de la Mosquée, Sud, près des équipements du parc et Méditerranée, non loin de la halle aux légumes.

Le programme comprend :

- la création d'environ 70 000 m² de voiries ;
- la requalification d'environ 13 275 m² de voiries ;
- 13 275 m² environ de places publiques ;





La gestion de l'eau

La gestion des eaux de pluies est un élément spécifique de ce projet (2500m³ pour une pluie trentennale). Le parc central collecte l'essentiel des eaux pluviales et se structure autour d'un dispositif de rétention d'eau à ciel ouvert constitué d'aires temporairement inondables et d'ouvrages d'infiltration. Les eaux des parties de la ZAC trop éloignées du parc sont stockées et infiltrées sous les places. Le volet assainissement est décrit dans un dossier loi sur l'eau.

La gestion des terres polluées

Ancienne friche industrielle, la ZAC ARRAS EUROPE fait l'objet d'une attention particulière pour la gestion des terres polluées et l'optimisation environnementale des mouvements de terres. Dans le cadre du suivi de travaux, OGI a mis en œuvre le plan de gestion des terres polluées établi par ANTEA comprenant un suivi strict de la traçabilité des terres excavées et des matériaux traités in situ pour les réemployer.

